

Décision n° 2026-33 du 18 août 2026

donnant délégation de signature du directeur de la direction territoriale Normandie-Centre, ordonnateur secondaire

Le directeur de la direction territoriale Normandie-Centre,

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, notamment l'article 9 ;

Vu l'arrêté du 14 avril 2026 portant nomination du directeur général par intérim du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2021-63 du 8 juillet 2021 portant désignation d'ordonnateurs secondaires au sein du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2026-18 du 6 mars 2026 portant organisation du Cerema ;

décide

Article 1

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 1 pour :

- constater les droits et obligations ;
- liquider les recettes et émettre les ordres de recouvrer ;
- engager, liquider et ordonnancer les dépenses ;
- certifier le service fait.

Article 2

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 2 pour :

- valider les demandes d'achat de l'ensemble de la direction ;
- valider les demandes d'émissions de titres de recettes.

Article 3

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 3 pour donner les ordres de liquidation relatifs aux :

- relevés d'opérations pour les cartes achats ;
- relevés d'opérations pour les cartes affaires ;
- certificats administratifs de remboursement aux agents de menues dépenses.

Article 4

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 4 pour signer les ordres de mission permanents et les ordres de mission ponctuels relatifs à des missions outre-mer et à l'étranger dans des zones classées en vigilance normale ou en vigilance renforcée au sens des préconisations du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères.

Article 5

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 5 pour signer les ordres de mission ponctuels, à l'exception des missions hors du territoire France métropolitaine.

Article 6

La présente décision abroge la décision n° 2025-35 du 11 juillet 2025.

Article 7

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Grand-Quevilly, le 18 août 2025

Le directeur

Rémy FILALI

2310058249fr

Signature numérique de
Rémy FILALI 2310058249fr
Date : 2026.08.18 10:46:10
+02'00'

Rémy Filali

Annexe 1

- Monsieur Yann Cordet, directeur adjoint de la direction de l'administration et des finances ;
- Madame Laurence Dumontier, directrice déléguée au pilotage budgétaire (jusqu'au 30 juin 2026) ;
- Madame Gihen Ben Mehdi Lheureux, directrice déléguée au pilotage budgétaire (à compter du 1^{er} août 2026) ;
- Madame Agnès Bailly, adjointe au responsable de la mission subventions programmes ;
- Madame Malick Homand, responsable du centre financier mutualisé de Bron ;
- Monsieur Fabien Duberland, responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles ;
- Monsieur Mehdi Benhennou, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Bron ;
- Monsieur Franck Prothin, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles ;

- Monsieur Romain Tillaye, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles ;
- Madame Houda Boughribi, gestionnaire au centre financier mutualisé de Bron, référente interne opérationnelle sur les opérations de dépenses, notamment en matière de marchés publics et d'opérations complexes (uniquement pour les actes prévus aux puces 1, 3 et 4 de l'article 1).

Annexe 2

- Monsieur Arnaud Laubu, directeur-adjoint ;
- Madame Fabienne Castets, secrétaire générale ;
- Madame Marion Bernstein, responsable du bureau budget-logistique.

Pour les demandes d'émissions de titres de recettes

- Monsieur Frédéric Bargain, directeur du département littoral, aménagement, bâtiment ;
- Monsieur Mathieu Maupetit, directeur adjoint du département littoral, aménagement, bâtiment ;
- Monsieur François Galland, directeur du département mobilité, sécurité, ouvrages d'art ;
- Madame Peggy Subirats, directrice adjointe du département mobilité, sécurité, ouvrages d'art ;
- Monsieur Sylvain Thuleau, directeur du département géosciences et infrastructures ;
- Monsieur Nicolas Soulacroix, directeur adjoint du département géosciences et infrastructures ;
- Monsieur Hervé Baron, directeur de l'agence de Blois ;
- Monsieur Édouard Durand, directeur adjoint de l'agence de Blois.

Annexe 3

- Monsieur Arnaud Laubu, directeur-adjoint ;
- Madame Fabienne Castets, secrétaire générale.

Annexe 4

- Monsieur Arnaud Laubu, directeur-adjoint ;
- Madame Fabienne Castets, secrétaire générale.

Annexe 5

Au sein du secrétariat général

- Pour le bureau ressources humaines, Madame Florence Grondin et Monsieur Mickaël François ;
- Pour le bureau budget et logistique, Madame Marion Bernstein et Madame Laura Cuvillier.

Au sein du département littoral aménagement bâtiment

- Pour le département, Monsieur Frédéric Bargain et Monsieur Matthieu Maupetit ;
- Pour le groupe territoires, mobilité, environnement, Monsieur Stéphane Jot et Monsieur Sébastien Trejbal ;
- Pour le groupe ville, urbanisme, bâtiments, Monsieur Romaric Courtier-Arnoux et Madame Noélie Carretero ;
- Pour le groupe énergie, littoral, Monsieur Pierre Vigné et Monsieur Antonin Gimard.

Au sein du département mobilité, sécurité, ouvrages d'art

- Pour le département, Monsieur François Galland et Madame Peggy Subirats ;
- Pour le groupe ouvrages d'art, Monsieur Sébastien Defaux et Monsieur Alexandre Brégeon ;

- Pour le groupe sécurité routière et analyse des mobilités, Monsieur Michael Savary et Monsieur Nicolas Dubos ;
- Pour le groupe évaluation en sécurité et exploitation des infrastructures, Madame Peggy Subirats et Monsieur Bertrand Perrier.

Au sein du département géosciences et infrastructures

- Pour le département, Monsieur Sylvain Thuleau et Monsieur Nicolas Soulacroix ;
- Pour le groupe de recherche ENDSUM, Monsieur Cyrille Fauchard et Monsieur Raphaël Antoine ;
- Pour le groupe centre d'expérimentation et de recherche, Madame Karen Varain et Monsieur Thibault Normand ;
- Pour le groupe infrastructures, Monsieur Nicolas Soulacroix et Monsieur Franck Talbaut ;
- Pour le groupe géosciences, Madame Stéphanie Detourbe et Monsieur Tomasz Lewczuk.

Au sein de l'agence de Blois

- Pour l'agence, Monsieur Hervé Baron et Monsieur Édouard Durand ;
- Pour le groupe GéoCod, Monsieur Lamine Ighil-Ameur ;
- Pour le groupe risques terrestres, nuisances environnementales, Madame Lucile Saussaye et Monsieur Guillaume Litou ;
- Pour le groupe risques inondations, Madame Hélène Barrière et Madame Laura Barreau ;
- Pour le groupe ouvrages d'art, Monsieur Jean-Loup Michel et Monsieur Roland Treilhou.